

Séance du lundi 13 juin 2022

Membres en exercice : 15
Présents : 13
Votants : 13
Secrétaire de séance : Dominique COMBE

Date de la convocation: 13/06/2022
L'an deux mille vingt-deux et le treize juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Béatrice BORT, en salle du Conseil Municipal

Présents : Martial BESSIEUX, Béatrice BORT, Guy BOURDON, Anick COMBE, Dominique COMBE, Edith ESCOURROU, Virginie FONGARO, Anthony LOPEZ, Michel LOPEZ, Alexandre PACHOUTINSKY, Alda PENALA, Chantal ROLLAND, Claude SANTORO

Représentés:

Excusés:

Absents: Christine MOREL, Sylvain RIVIER

Objet: Affectation du résultat 2021 - M49 - DE_2022_822

Madame Béatrice BORT demande aux conseillers municipaux de modifier l'affectation des résultats 2021 du service de l'eau avant prise en charge des restes à réaliser.

Il y a lieu de compléter le report sur l'exercice 2022 de 16 400 € par délibération DE_2022_823

- constatant que le compte administratif 2021 fait apparaître un : **excédent de 48 322.04 € €**

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT - 2021 DU SERVICE DE L'EAU	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	48 722.04 €
Résultat cumulé au 31/12/2021 (après prise en charge des restes à réaliser)	32 322.04 €
A.EXCEDENT AU 31/12/2021	48 722.04 €
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	
Solde disponible affecté comme suit:	

* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)

* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)

48 722.04 €

B.DEFICIT AU 31/12/2021

Déficit résiduel à reporter - budget primitif

Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0

Ainsi fait et délibéré Affichage le lundi 20 juin 2022

Madame le Maire

Béatrice BORT

